

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Tombé

AMENDEMENT

N ° II-CF549

présenté par

M. Laisney, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	0
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	1 000 000 000
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	1 000 000 000	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
TOTAUX	1 000 000 000	1 000 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Avec cet amendement, les député.es LFI-NFP souhaitent souligner la nécessité de végétaliser les villes et désimpermabiliser les revêtements alors que les conséquences du changement climatique s'intensifient.

Les îlots de chaleur urbain consistent la différence de température entre une zone urbaine et les zones rurales voisines. Cette différence de chaleur est due à l'architecture, à l'imperméabilisation des sols et au déficit de végétalisation ou encore à la concentration des activités humaines.

En lien avec ces îlots de chaleur urbain, l'Île-de-France a enregistré une surmortalité de 21 % lors de la canicule de juillet 2022, précise la Fondation Abbé Pierre. Près de 3,7 millions de Franciliens (31 % de la population) résident en effet dans ces ICU.

Afin de limiter les risques sanitaires des canicules ou encore d'améliorer le confort des habitants des villes en particulier lors des épisodes caniculaires qui seront amenés à se multiplier, les député.es LFI-NFP proposent d'augmenter les fonds liés à la renaturation des villes via le fonds vert.

Par cet amendement, les député.es LFI-NFP souhaitent rehausser les fonds dédiés au fonds vert de 1 milliard d'euros. Cet amendement réalise un transfert d'un montant de 1 milliard d'euros en AE et

CP vers l'action 2 "adaptation des territoires au changement climatique" du programme 380 en ponctionnant 1 milliard en AE et en CP de l'action 10-01 "soutien à l'injection de biométhane" du programme 345 "service public de l'énergie". Les député.es LFI-NFP appellent à lever le gage.